**Communiqué de presse***Embargo : mercredi 6 octobre 2021 – 19 h*

**L’AQLM remet 10 trophées Otium   
à la cérémonie annuelle de ses prix Excellence**

Trois-Rivières, 6 octobre 2021 — L’attribution des prix Excellence de l’Association québécoise du loisir municipal (AQLM) a repris son cours normal cette année, après une année 2020 perturbée par la pandémie, où l’AQLM n’avait pu décerner que quatre prix « Spécial pandémie ». La cérémonie, qui s’est déroulée aujourd’hui à l’hôtel Delta de Trois-Rivières, dans le cadre de la 22e Conférence annuelle du loisir municipal, a cette fois couronné 10 lauréats, qui ont ainsi reçu le trophée Otium. De plus, l’AQLM en en a profité pour remettre, au nom de l’Association canadienne des parcs et loisirs (ACPL), le prestigieux Prix de la présidence de cette organisation à une figure bien connue du milieu du loisir public québécois.

**Prix Excellence 2021**

* Excellence académique — niveau collégial : M. **Vincent Lévesque**, Cégep de Rivière-du-Loup.
* Excellence académique — niveau universitaire : Mme **Audrey-Anne Pâquet**, Université du Québec à   
  Trois-Rivières.
* Soutien à l’innovation et au développement, associé corporatif : **Sport et Loisir de l’île de Montréal (SLIM)** pour la production de *Prêt pour l’aventure,* un guide qui présente les principales étapes de conception, de développement et de gestion d’une initiative de prêt de matériel.
* Soutien à l’innovation et au développement, associé commercial : la firme **Atmosphäre** pour l’installation dans pour l’installation dans la ville de Deux-Montagnes de deux toilettes écologiques dans les parcs Michael-Kingsbury et Louis-Warren.
* Municipalités de moins de 10 000 habitants : la **Ville de Lac-Mégantic** pour la création de l’Espace jeunesse Desjardins, un lieu destiné aux jeunes de la région, qui regroupe un parc de planche à roulettes, une piste à rouleaux ainsi que des aires de jeu libre et de détente.
* Municipalités ou arrondissements de 10 000 à 24 999 habitants : la **Ville de Belœil pour** l’aménagement et l’animation du Plateau Michel-Brault, un espace vert public où l’on projette notamment des films en plein air.
* Municipalités ou arrondissements de 25 000 à 74 999 habitants : la **Ville de Val-d’Or** pour la construction du Centre multisport Fournier, une infrastructure conçue en partenariat avec le Centre de services scolaire de l’Or-et-des-Bois et la communauté valdorienne.
* Municipalités ou arrondissements de 75 000 habitants ou plus : la **Ville de Repentigny** pour la production d’un outil de référence et de communication à l’intention des cols bleus qui travaillent dans les nombreux parcs et sur les nombreux terrains sportifs de la ville.
* Réalisations professionnelles : M. **Claude Guérin**, de la Ville de Rosemère
* Soutien au bénévolat : la **Ville de Lorraine** pour l’organisation d’un gala virtuel en hommage aux bénévoles le 10 juin 2021.

**Le Prix de la présidence de l’ACPL à M. Pierre Morin**

M. Pierre Morin est une figure bien connue du milieu du loisir québécois depuis plusieurs décennies. Il a joué un rôle éminemment important dans la création de l’AQLM en 1999, puis dans celle de l’Alliance québécoise du loisir public en 2007. En 2015, l’AQLM reconnaissait sa contribution exceptionnelle au développement du loisir public québécois en le nommant Grand Bâtisseur.

Le travail de M. Morin a aussi eu une envergure nationale. De 2001 à 2003, il a représenté l’ACPL au CA de l’AQLM, il a été membre du CA de l’ACPL de 1998 à 2005, il a été directeur du programme Sogo Active de ParticipAction de 2009 à 2012. En 2013, il fondait le Réseau Accès Participation (RAP), qui a constitué une sorte de relais québécois des programmes nationaux de promotion de l’activité physique.

M. Morin est le premier lauréat québécois du Prix de la présidence de l’ACPL depuis la création de cette récompense en 2014.

– 30 –

Association québécoise du loisir municipal

Hélène Caron, responsable de la cérémonie des prix Excellence

514 252-5244